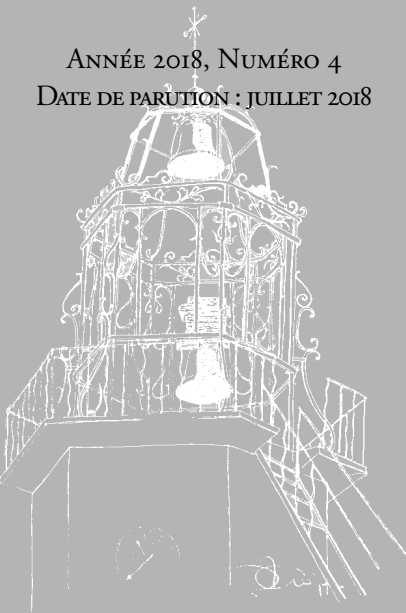


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2018, NUMÉRO 4
DATE DE PARUTION : JUILLET 2018



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE :
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
9H00 À 12H00

OUVERTURE DE LA POSTE :
LUNDI AU VENDREDI
9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MERCREDIS DE 10H À 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)
[MAIRIE-VENTEROL@ORANGE.FR](mailto:mairie-venterol@orange.fr)

“
Joyeux été à
tous, les
animations
seront
nombreuses et
il y en aura
pour tous les
goûts !

”

NOUS VOILÀ DÉJÀ À L'ÉTÉ, le temps passe vite et les temps changent vite aussi. La pause estivale, pour ceux qui peuvent la prendre, sera la bienvenue et nous allons avoir enfin, peut-être, un peu le temps de prendre notre temps ! C'est en tout cas ce que je nous souhaite, chers Venterolais.

Le printemps pourri que nous venons de vivre va nous faire apprécier encore plus l'été et nous préservera, espérons-le, d'une pénurie d'eau potable.

Un air de légèreté va souffler mais il ne nous fait pas oublier le quotidien, dont vous trouverez quelques échos dans ce bulletin. Malgré les inévitables péripéties nos projets les plus importants, aménagement de l'entrée Nord de Venterol et nouveau Quartier Saint Jean, avancent. D'autres, plus modestes sont terminés.

Nos amis touristes commencent à affluer. Bienvenue à eux, joyeux été à tous, les animations seront nombreuses et il y en aura pour tous les goûts !

M A I R I E

Projet entrée Nord

Le processus pour obtenir les subventions indispensables, exercice de plus en plus long et difficile (!) est sur le point d'aboutir et nous devrions obtenir la somme escomptée (375 000 €).

Par ailleurs des négociations sont en cours avec les maîtres d'œuvre pour simplifier le projet et en réduire le coût. Les travaux devraient avoir lieu en 2019.

Constructions au Quartier Saint Jean

Habitat Dauphinois vient de déposer le permis de construire pour huit maisons qui seront proposées en accession à la propriété. Ce programme est particulièrement destiné à de jeunes couples avec des prix contenus, des possibilités avantageuses pour constituer un apport personnel et la facilité d'obtenir les aides au logement. La mairie peut communiquer les coordonnées de la personne chargée de la commercialisation. Parlez-en autour de vous ! DAH est en train de finaliser l'achat du terrain pour construire des maisons qui seront proposées à la location sociale.

La municipalité a passé commande à un maître d'œuvre (cabinet BEAUR) pour les aménagements de voirie et de réseaux.

Entretien des espaces publics et des cimetières

Les collectivités ont désormais l'interdiction d'utiliser des pesticides. L'entretien des espaces publics, des bordures de rues et trottoirs et des cimetières est donc beaucoup plus difficile et les moyens de substitution (destruction des adventices à la vapeur ou à la flamme par exemple) sont très onéreux et pas forcément très efficaces.

En conséquence, il va falloir s'habituer à voir un peu d'herbe là où il n'y en avait pas avant. Finalement, est-ce si grave ?

Pour les cimetières, afin de limiter la diffusion de graines d'herbes sauvages, il est recommandé aux particuliers d'assurer un entretien minimal des tombes.

Centre des finances publiques de Nyons

A la suite d'une anomalie, le règlement par internet des factures d'eau et d'assainissement n'a pu être mis en service, et ne sera effectif qu'au mois de septembre. Le mode de règlement habituel reste en vigueur. Veuillez nous en excuser.

Points de collecte des OM (ordures ménagères)

La légère restructuration du réseau de points de collecte des ordures ménagères qui vient d'être menée vise plusieurs objectifs :

- Réduire le nombre d'emplacements tout en collant aux besoins exprimés lors du sondage auquel vous avez été nombreux à répondre au cours de l'hiver dernier. Il s'agit de simplifier le circuit de ramassage, de préserver nos paysages et de limiter le coût de la dissimulation des containers que nous prévoyons de réaliser. Cette réduction du nombre de points de collecte est une tendance générale dans les petites communes.
- Respecter les règles établies par la communauté de communes qui indiquent que l'usage des points de collecte collectifs est réservé aux particuliers et que les professionnels doivent accueillir sur leur terrain des containers qui leur sont strictement réservés.

C'est pourquoi deux points de collecte, situés désormais en terrain privé ne sont pas accessibles au public : celui de la Zone Artisanale de la Gare et celui du Camping des Terrasses.

Par ailleurs, nous appelons une fois de plus à ne déposer dans les containers que vos ordures ménagères, emballages et verres ménagers après un tri sélectif rigoureux et à porter à la déchetterie de Nyons tout le reste, notamment : déchets verts, gravats, gros cartons, métaux, plastiques, etc.

Il va sans dire que tout dépôt dans la nature de déchets quels qu'ils soient est un acte d'incivisme grave.

Stationnements

Mairie : il est rappelé qu'un parking, utilisable sans problème par temps sec, est situé en contrebas, entrée à 80 mètres.

Saint Jean : des dizaines de places de stationnement existent au terrain Saint Jean, à 200 mètres de la Place du Château.

Nous avons de la chance, un peu de marche quotidienne est recommandée par les médecins !

ACCA

La distribution des cartes de chasse pour la saison 2018-2019 aura lieu à la cabane à 19 heures les vendredis 24 août et 7 septembre 2018.

Il est fortement recommandé de venir à ces dates, toute demande un autre jour doit rester exceptionnelle.

M A I R I E

Eau

La fin du printemps particulièrement humide devrait nous épargner un été catastrophique. Toutefois le Conseil a toujours en tête que les étés futurs risquent beaucoup de ressembler à celui de l'an dernier. Dire que les choses seront rapides serait mentir. Dorénavant l'eau est une ressource dont les prélèvements sont très encadrés. Des études importantes sont nécessaires pour éventuellement pouvoir pomper un jour dans la nappe du miocène, ce qui semble être maintenant la seule solution admise.

En effet il est désormais interdit d'accroître nos prélèvements d'eau de surface (sources et rivières) et il est peu envisageable de stocker une quantité d'eau permettant de satisfaire nos besoins futurs.

Pour faire face à nos besoins immédiats les services de l'état nous imposent de négocier une nouvelle convention avec Nyons qui devra nous fournir les volumes manquants au-delà de l'année 2018.

Travaux

3700 € pour la création d'un réseau informatique à la mairie,

5000 € pour le remplacement du chauffage de l'église de Venterol. Celui-ci, au gaz, devenait dangereux. Il sera remplacé par un chauffage électrique.

2000 € pour la pose de panneaux et le marquage au sol des parkings des places du Château, Belle Viste et de l'Eglise et pour la voie des Echirons.

Recalibrage de la RD 538

Le dossier n'avance pas vite !

Piscines

Quelques astuces pour profiter encore plus sereinement de sa piscine :

- ne pas trop la remplir pour éviter ainsi les éclaboussures (prévoir 15/20 cm)
- la bâcher permet de réduire jusqu'à 70% le volume évaporé
- bien vérifier qu'il n'y a pas de fuite
- éviter les vidanges du bassin en gardant l'eau propre
- limiter les contre-lavages (pré-filtre, nettoyage du bassin)
- récupérer l'eau de pluie
- skimmer flottant pour éviter la remise à niveau en période de crise

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début septembre 2018. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, lundi 13 août dernier délai. Merci d'avance pour vos contributions.

Protect'Grêle

Notre commune est particulièrement bien pourvue en protection anti-grêle, exercée dans le cadre du dispositif Prévigrêle qui couvre une partie du Sud Est de la France.

La mairie de Venterol participe financièrement mais aussi Protect'Grêle, association venterolaise financée par les agriculteurs. La solidarité et la collaboration intercommunales sont aussi de mise puisqu'un poste est payé par 3 communes.

Les subventions de l'organisme Previgrêle sont en baisse. La contribution de l'association venterolaise ne pourra donc qu'augmenter. Malheureusement un pourcentage significatif d'agriculteurs bénéficiaires ne paye pas, ou plus, leur cotisation. Celle-ci, bien que modeste (5€/ha) permet l'équilibre financier de la structure. Cet équilibre est donc remis en cause.

Le mois de mai 2018 a encore une fois démontré combien la grêle pouvait être préjudiciable.

L'appel est donc lancé auprès des bénéficiaires, agriculteurs et même des particuliers, pour que perdure cet outil. En effet la grêle peut très bien endommager les jardins, les toitures, les voitures,... Toute contribution, quelle qu'elle soit, sera la bienvenue.

La meilleure des assurances est quand il n'y a pas de dégât.

Inauguration du rond-point de Novézan .

Le rond-point de Novézan, qui marque l'entrée de notre commune mais également l'accès au Parc Naturel Régional des Baronnies en Drôme Provençale a fait l'objet de travaux de réaménagement conçus et conduits par les élèves de la MFR de Richerenches et leurs formateurs.

A cette occasion et avant le départ en vacances des élèves, nous les retrouverons pour partager le verre de l'amitié :

le mercredi 4 juillet à 18h30

au rond-point

En face du parking, entre les maisons de l'ancienne route, à l'ombre.

Tous les Venterolais sont cordialement invités.

AVIS DE DÉCÈS :

Mme Nicole TANGUY née Imbert, née à Venterol, décédée le 28 avril 2018

Sincères condoléances à la famille

La vie de la commune

Subventions aux associations

Voici les montants des subventions votées :

Association d'aide à domicile –Pole sanitaire (4.65 €/Hab x 720).....	3348
Coopérative scolaire transfert.....	200
EMALA 58 enfants.....	580
Prévigrière.....	2531
Basket-club nyonsais.....	50
Ski-club nyonsais.....	200
Trial des oliviers.....	50
Cirque badaboum.....	50
CEDER.....	100
Syndicat vigneron du Nyonsais.....	200
Association le Temple.....	250
APAVEN.....	300
Association des riverains du canal.....	150
APE.....	150
AVAM.....	250
Association sportive Venterolaise.....	100
Comité des fêtes de Venterol.....	2200
ANACR.....	50
Association anciens maires Drôme.....	50
Fondation du Patrimoine.....	100
Mémoire de la Drôme.....	76
Maison rurale de Richerenches.....	200
Solidarité paysans Drôme ; Ardèche.....	80
Secours Catholique.....	100
Lire et Faire Lire.....	100
Réserve.....	3480
Total général.....	15 000

Subventions exceptionnelles :

AGEM sortie épreuve sportive.....	100
Ecole sorties Upie/ Tour de Crest.....	200
Cantine 10 litres d'huile d'olives des arbres communaux	
Coop scolaire.....	320 € de la vente des olives des arbres communaux.

FÊTE DE L'OLIVE ET DU VIN

Dimanche 29 juillet Fête semi-nocturne des vins et des olives noires de Nyons.

Au programme à partir de 17h : dégustation gratuite des vins et des olives des producteurs du syndicat, marché aux produits régionaux, animations musicales, spectacle de rue, foodtrucks, bar à vins.

18h30 : inauguration officielle de la fête avec la présence des Chevaliers de l'Olivier et de la Commanderie des Côtes du Rhône

21h30 : randonnée nocturne dans les oliviers

PROTECTION CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE (AEDES ALBOPICTUS)

Le département de la Drôme est colonisé par ce moustique et une trentaine de communes, dont Nyons, sont contaminées. Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, mais ce moustique peut être vecteur de diverses maladies extrêmement graves comme la dengue, le chikungunya ou le zika.

Le moustique tigre est très petit, reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Ses ailes sont complètement noires et sans tâche. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol.

Il établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger.

Il convient donc de veiller à éliminer les eaux stagnantes comme par exemple dans les coupelles de pots de fleurs, les vieux pneus, les bassins désaffectés, etc.

Plus de renseignements sur <http://moustique-tigre.info>

CHORALE DU DELTA

Cette année encore, l'église de Venterol ouvrira ses portes à la Chorale du Delta dirigée par Coline Serreau le samedi 11 août à 21h.

Ouverture et installation du public à partir de 20h30.

Comme toujours, le programme est dense et exigeant : Haendel, Mondonville, Bach, Monteverdi, Pergolèse, Vivaldi, Mozart, Rossini,

Ces œuvres du répertoire classique sont rendues vivantes et accessibles à tous grâce aux intermèdes que Coline Serreau consacre à la présentation des compositeurs et de leur musique et grâce à l'enthousiasme et la joie transmise par le chœur. Les concerts de la chorale du Delta sont gratuits avec une libre participation du public.

www.choraledudelta.com ou sur les réseaux sociaux : FB, Tweeter chorale du Delta, Instagram : @choraledelta

La vie de la commune

LES MERCREDIS DE VENTEROL

La balade du mois de mai au milieu des vignes a rassemblé, comme chaque année, un petit groupe de fidèles auquel est venu s'ajouter un groupe de résidents du foyer Gounod et leur éducatrice. Bon moment de convivialité partagée sous un ciel clémente.

Le 6 juin, Christian Marie, notre ornithologue local également grand voyageur, nous a proposé une soirée très intéressante à partir de clichés pris au cours de ses nombreux voyages au Zanskar, sur les modes de vie d'une société paysanne en autarcie des hauts plateaux à la porte du Tibet, à la vie rude et modeste et isolée six mois par an.

Cette projection commentée a suscité beaucoup de questions de la part du public et ouvert la voie à de nombreuses réflexions.

Un grand merci renouvelé à Christian. En raison des nombreuses manifestations de l'été, les Mercredis de Venterol feront une pause en juillet et vous donnent rendez-vous au mois d'août :

Auberge espagnole sous les tilleuls

Au hameau des Estangs

Mercredi 8 août à partir de 18h30

Apportez une spécialité culinaire de votre fabrication, salée ou sucrée, une boisson.

La mairie apportera le vin.

Nous souhaitons proposer chaque année un lieu différent pour réunir les habitants de la commune ; après les Echirons, les Banastels et Novézan, c'est au tour des Estangs de nous accueillir. Tous les Venterolais sont conviés et nous espérons qu'ils seront nombreux.

Nos remerciements anticipés à Marie-Pierre Reynaud, fille de Lucien et Jeannette Bréchet.

SOIRÉE DU 13 JUILLET

Menu à 20 € : Soupe au pistou, jambon braisé, dessert, un verre de vin.

Animation musicale.

Uniquement sur réservation, règlement à la réservation, dimanche 8 juillet dernier délai.

Café de la Poste tél : 04 27 60 90 01

GALERIE OMBRE ET LUMIÈRE

C'est avec grand plaisir que je vous présente jusqu'à la fin juillet les peintures de l'artiste Jean-Christophe Schmitt.

Vous pourrez ainsi vous promener à travers les œuvres d'un peintre intimiste : tout est dans la suggestion, ses portraits de femmes, subtiles à la sensualité plus ou moins dévoilé, ses paysages et ses natures mortes aux couleurs délicatement fondus.

Du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30.

Samedi et dimanche de 10h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h30.

Marianne Huber - tél : 06 84 13 29 60

marianne-huber@hotmail.com

OUVERTURE DE LA CHAPELLE STE PERPÉTUE

Permanence assurée de 15h à 18h les samedis 28 juillet, 11 et 25 août. Rappelé : les visites restent possibles en demandant la clé à la mairie (heures d'ouverture).

Profitez-en pour admirer les peintures de Cristobal ORTI magnifiquement rénovées.

A V A M PARCOURS ARTISTIQUE

Cette année le ***parcours artistique de Venterol*** vous donne rendez-vous le week-end du **21 et 22 juillet** pour sa 7^{ème} édition.

Samedi 21 juillet à partir de 10h et jusqu'à 20h, prenez le temps de vous arrêter, de pousser une porte, de vous laisser surprendre à apprécier des formes, des couleurs...

Au Temple une exposition collective ouverte toute la journée puis dans les cours, caves, jardins, les créateurs vous accueillent de 10h à 13h30 et de 15h à 20h tout le week-end.

L'AVAM organise ce parcours avec le soutien du Temple et de la Mairie de Venterol.

Sur place, une buvette, la boulangerie, le Bistrot, le Café de la Poste, le plan du parcours, des animations et ateliers....



@PARCOURSARTISTIQUEVENTEROL

La vie de la commune

COMITÉ DES FÊTES LES 17, 18 ET 19 AOÛT, LA FAMEUSE FÊTE VOTIVE !

Venterol sera en fête les 17, 18 et 19 août prochain ! Sous la houlette du Comité des Fêtes, on retrouve naturellement un programme haut en couleur, avec dès vendredi le concours de boules à partir de 14h30. Suivra la fameuse soirée concerts, avec du rock, du funk, de l'électro-swing et de la techno, qui sera placée sous le signe de la fête.

Samedi 18, on commence par le concours de boules en doublettes montées. Comme l'année dernière, le Comité des Fêtes proposera un repas sous les platanes et sur réservation, pour se faire plaisir avant d'accueillir pour la première fois dans la région le groupe XX'Elles, qui animera le bal et vous fera danser jusqu'au bout de la nuit !

Dimanche 19, la journée sera réservée aux habitants du village, pour le traditionnel challenge Mickaël Bréchet, tout en convivialité et bonne humeur.

Durant les trois jours de fête, on retrouvera bien sur la fameuse buvette du Comité, une restauration rapide, un coin camping pour dormir sur place, un parking surveillé vendredi et samedi soir, et peut être d'autres surprises.... Retrouvez très bientôt le programme complet sur le site du Comité des Fêtes www.venterol.org.

A U T E M P L E LA SAISON 4 CONTINUE

Beaucoup de personnes retiendront de ce printemps 2018 une déception liée à une météo peu clémente. D'autres, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, ont bravé les intempéries et sont entrées au Temple pour admirer les expositions.

Conjointement au lancement de la saison, la première manifestation offrait les photographies de Karin Dilthey dont les clichés « virevoltaient ». Puis en lien avec la commémoration de 39-45, les photographies et témoignages recueillis par Jean Pierre Bos ont fort intéressé les visiteurs découvrant des épisodes tragiques toujours présents dans la mémoire des interviewés même plus de 70 ans après. Cette expo a été rendu possible avec le concours de la Conservation du Patrimoine.

Entre l'idée d'une création artistique réfléchie, calculée et celle laissée au hasard, la création des œuvres de Françoise Houze répond à une liberté : « créer sans savoir où l'on va, créer pour aller vers la surprise ». Des étoffes imprimées aux teintes imaginaires avec parfois des motifs qui respectent une géométrie rassurante

voilà l'univers de cette peintre plasticienne de talent.

Christine Bry a habitué le public avec des toiles aux tons chauds : orangés, ocre et jaunes dans la série sur les animaux des grottes. A l'exposition de juin, c'est toute une palette de bleus et de gris avec des touches de rose inattendues qui attirent le regard.

Lorsque vous lirez ces lignes, c'est Frédérique Machado qui occupe les lieux avec, je le souligne ici, un événement marquant qui aura lieu le dimanche 8 juillet. Retenez cette date et rendez vous au Temple à partir de 15h pour un moment de partage.

Météo : restons optimiste ! je vous souhaite un bel été.

Le président.

PS : RAPPEL DES PROCHAINES

EXPOS :

- Du 11 au 19 juillet : Laetitia Gaudefroy Colombot
- Du 2 au 19 août : photographies de Cégolène Frisque